

COMPTE-RENDU



Comment faire un PCAET ?

JOURNÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES AU CNFPT – DÉLÉGATION D'Auvergne

Cette rencontre a été organisée grâce à la mobilisation d'un comité de pilotage comprenant :

Le CNFPT, délégation d'Auvergne – la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes les DDT de l'Allier et du Puy-de-Dôme – l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes – Clermont Auvergne Métropole – GRDF – MACEO et la Plate-forme 21.

Elle a reçu le soutien financier du FNADT et du CGET



Les ressources pour faire un PCAET

Par Sylvain AVRIL, de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes, Bérengère CALENTIER de la Direction Environnement / Énergie à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Evelyne BERNARD de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

[TELECHARGER LA PRESENTATION](#)

LA COMMUNAUTE REGIONALE DE TRAVAIL POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Il existe une communauté de travail associant la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes. Elle peut être une ressource mobilisable lorsque l'on construit son PCAET.

Rappel sur l'organisation des différentes entités de la communauté de travail depuis la fusion entre les ex-Régions Auvergne et Rhône-Alpes.

Bérengère CALENTIER travaille au sein de la direction environnement / énergie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les agents de cette direction sont les interlocuteurs des collectivités pour les questions d'énergies, d'eau et de biodiversité. La direction est organisée en trois services :

- Planification et études stratégiques (il pilote l'élaboration du volet environnement énergie du SRADDET et suit notamment les observatoires)
- Expertise technique, qui sera un service support. Il va aider à insuffler une dynamique d'innovation.
- Territoires, service organisé en trois entités territoriales : centre, ouest, est.

Bérengère est en charge de l'unité ouest. Celle-ci recouvre les quatre départements de l'ex-Auvergne ainsi que la Loire. Les chargés de mission interviendront sur des entrées départementales. La Région a confirmé le souhait de maintenir son action au sein de la communauté de travail et d'amplifier son action pour être efficace sur ces thématiques collaboratives.

La DREAL Auvergne Rhône-Alpes anime un réseau Etat des référents transition énergétique dans les douze DDT avec l'appui de l'ADEME. Ce réseau est prioritairement centré sur l'accompagnement de proximité aux collectivités dont les conventions TEPCV et les missions Etat pour l'élaboration des nouveaux plans climat air énergie territorial,

L'ADEME a également fusionné sur le périmètre de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le siège de la direction régionale (DR) Auvergne-Rhône-Alpes est à Lyon, avec une antenne à Clermont-Ferrand. Le directeur est Jérôme d'Assigny. La DR est organisée en 3 pôles thématiques (Pôle économie circulaire, pôle transition énergétique, pôle territoires durables) et en fonctions transversales (communication, formation, gestion, évaluation-observation, Recherche-innovation, correspondance territoriale). Sylvain Avril est ingénieur en charge des approches territoriales (PCAET, TEPOS) et de la fonction transversale « Correspondance territoriale » pour l'ensemble de la région.

Pourquoi une communauté régionale de travail ? Quels objectifs ?

Suite aux lois NOTRe et MAPTAM, de nombreux EPCI se sont élargis. La loi de transition énergétique positionne les EPCI (nouvelle fusionnés pour certains) comme acteurs de sa mise en œuvre. Dans ce cadre de réorganisation territoriale, la communauté régionale de travail a pour objectif d'accélérer le déploiement de la transition énergétique en mettant en mouvement tous les acteurs des territoires : collectivités, associations, entreprises, gestionnaires de réseau... qui doivent désormais enclencher des politiques fortes en faveur de la transition énergétique et des enjeux associés : qualité de l'air, climat... Une transition énergétique ancrée dans les territoires permettra des effets de levier en termes de créations d'emplois et plus généralement de développement économique territorial.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le trinôme ADEME – DREAL - Région¹ se donne pour objectif d'animer des réseaux, mais aussi de piloter une assistance à maîtrise d'ouvrage régionale pour apporter des ressources dans les réseaux mis en place en faveur de la transition énergétique.

La communauté régionale de travail en pratique

D'un point de vue pratique, le fonctionnement de la communauté de travail repose sur des personnes et des structures. Il est important de la faire vivre au service du territoire. Pour cela, des rencontres régulières sont organisées visant à apporter de nouveaux outils pour ses membres. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, permettent à tous de s'enrichir des expériences des membres et d'apporter de nouveaux outils et pratiques développés ailleurs.

Les correspondants de cette communauté de travail sont :

- Pour la Région, à ce jour le contact est [Nicolas BOUSSELIN](#), chef du service Territoires.
- Pour l'ADEME, [Sylvain AVRIL](#), ingénieur en charge des approches territoriales.
- Pour la DREAL, [Evelyne Bernard](#), Adjointe au chef de pôle Climat Air Energie

LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Deux guides pratiques

[Elus, l'Essentiel à connaître sur les PCAET](#) : une plaquette de 16 pages pour les élus.

[PCAET : Comprendre, construire et mettre en oeuvre](#) : un guide plus complet sur la mise en œuvre d'un Plan Climat.

⇒ Des versions papier de ces deux guides sont disponibles à l'ADEME ou dans les DDT. Si vous souhaitez en obtenir des exemplaires, contactez les animateurs territoriaux de vos DDT.

Un modèle de cahier des charges

L'ADEME et les DDT mettent à disposition un modèle de cahier des charges pour construire son PCAET.

⇒ En cas de besoin, faire la demande auprès de l'ADEME ou des animateurs territoriaux des DDT.

LA PLATEFORME DE DEPOT DES PCAET

Les PCAET devront être déposés sur une plateforme internet à l'adresse suivante : <http://www.territoires-climat.ademe.fr/>

Un certain nombre de ressources, ainsi qu'un forum pour échanger avec d'autres collectivités sont accessibles sur cette plateforme.

Pour créer un espace dédié à votre collectivité, il est nécessaire de s'inscrire et s'identifier. Différents onglets vous permettront de gérer par la fiche PCAET le dépôt de votre plan Climat. Vous pourrez également y consulter ou concevoir des fiches actions.

¹ Toutes les Régions n'ont pas fait le choix d'organiser la communauté régionale de travail pour la transition énergétique autour d'une triple animation Etat – Région – Ademe.

Cette plateforme permettra un dépôt fractionné de votre plan climat : diagnostic, plan d'action... Ces documents seront consultables via internet par l'ensemble des citoyens. C'est également sur cette plateforme que seront déposés les rapports de suivi trisannuels.

Déposer son PCAET sur la plateforme, comment ça marche ?

L'État et la Région émettront un avis qui sera consultable par tout un chacun sur la plateforme. Suite à cet avis, votre collectivité devra voter le PCAET avant de le déposer de manière définitive sur la plateforme. Attention, une fois le dépôt validé, le document sera rendu public sans possibilité de retour en arrière.

LES OBSERVATOIRES

Suite à la fusion entre les Régions Auvergne et Rhône-Alpes, les observatoires OREGES et ORECC déjà existants sur le territoire Rhône-Alpes étendent leur action à l'Auvergne. A partir de mi-juillet 2017, les diagnostics territoriaux pour l'ensemble du territoire seront mis en ligne.

OREGES : Observatoire régionale énergie gaz à effet de serre, <http://oreges.auvergnerhonealpes.fr/fr/oreges-auvergne-rhone-alpes.html>

ORECC : Observatoire des effets du changement climatique, <http://orecc.auvergnerhonealpes.fr/fr/observatoire-des-effets-du-changement-climatique.html>

Observatoire de la qualité de l'air, <http://www.air-rhonealpes.fr/>, <http://www.atmoauvergne.asso.fr/>

⇒ En cas de questions, de besoins particuliers, adressez-vous à la communauté de travail.

INFORMATION / FORMATIONS

ADEME / CNFPT

En plus des journées d'information, des formations se mettent en place dans le cadre d'un partenariat entre l'ADEME et le CNFPT. Elles seront proposées à partir du second semestre 2017. Elles articuleront des modules méthodologiques proposés par le CNFPT et une expertise sur changement climatique proposée par l'ADEME.

Association des Professionnels en Conseil Climat énergie et environnement (APCC)

Le site internet de l'APCC, propose de visionner des webconférences et développe des techniques pour approfondir certains sujets nécessaires à maîtriser pour l'élaboration d'un PCAET.

Pour les consulter : <http://apc-climat.fr/>

RÉSEAUX DE TERRITOIRES

Territoires à énergie positives

Ce sont des territoires s'étant dotés d'ambitions élevées relatives à leur consommation et production d'énergie : diminuer la moitié de sa consommation et la couvrir par des énergies renouvelables. Dans ces territoires, la transition énergétique et écologique s'impose comme un axe central de développement économique et territorial. Le réseau des territoires à énergie positive se réunit régulièrement et produit des notes accessibles à tous les territoires, même non membres.

⇒ Retrouver les notes produites par le réseau des territoires à énergie positive :

Les plateformes de rénovation énergétique de l'habitat

Bien que certains territoires se positionnent comme des « leaders » en matière de transition énergétique, il est primordial de développer l'ensemble des dynamiques sur l'intégralité des territoires. Pour cela, il existe notamment des plateformes de rénovation énergétique de l'habitat. Ces plateformes se veulent un outil fort pour contribuer à la diminution des consommations d'énergies des habitants. Si la Région Auvergne-Rhône-Alpes n'est pas encore totalement maillée par ces plateformes, de nombreux projets sont en cours.

Les territoires en démarche d'écologie industrielle et territoriale

Dans ces territoires, des synergies (échange de chaleur, de ressources...) entre acteurs sont organisées. Sur la Région, plus d'une trentaine de projets sont en cours. Consultez le site d'ECLAIRA pour prendre connaissance : <https://www.eclaira.org/community/pg/groups/4924/ecologie-industrielle-et-territoriale-public/>

Ces trois réseaux sont appuyés par une maîtrise d'ouvrage commune.



A noter dans vos agendas !

1ère rencontre des territoires en transition

DATE : 24 octobre 2017

LIEU : Angers, Arras, Lyon, Toulouse

OBJECTIF : répondre aux préoccupations des collectivités déjà engagées ou souhaitant se lancer dans des **politiques territoriales intégrées**.

En savoir + sur l'événement : http://rencontres-territoires.ademe.fr/le_programme.htm